

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre HESINGUE et SAINT-LOUIS

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne des travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre HESINGUE et SAINT-LOUIS.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Il s'agit d'un marché de travaux.

Lieu(x) d'exécution :

- 68 220 HESINGUE - 68 300 SAINT-LOUIS
- Code NUTS : FRF12

5. Classifications CPV :

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :

Libellé du code CPV principal	
45233162 - 2	Piste cyclable
45233140 - 2	Travaux routiers



	Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
Lot 1	45233221 - 4	Travaux de marquage routier
	45233290 - 8	Installation de panneaux de signalisation
	45233294 - 6	Installation de signalisation routière
	45340000 - 2	Travaux d'installation de clôtures, de garde-corps et de dispositif de sécurité
	45233161 - 5	Chemin piétonnier.
	45233293 - 9	Installation de mobilier urbain
Lot 2	45316110 - 9	Installation de matériel d'éclairage public
	45316212 - 4	Installation de feux de circulation
Lot 3	45112710 - 5	Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts.

6. Durée du marché – Délais d'exécution

Le marché est conclu à compter de sa notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux.

Il est précisé que le démarrage des travaux de chaque lot et tranche font suite à une période de préparation de 4 semaines incluant tous les délais de préparation, de réalisation de plans d'exécution, de commande, des documents divers ou échantillons pour leur approbation.

Pour les travaux, les délais maximums d'exécution sont les suivants :

Tranche Ferme	PERIODE DE PREPARATION	DELAI PLAFOND D'EXECUTION DES TRAVAUX
LOT 1,2 et 3 (hors plantation)	4 semaines à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage de la période de préparation	9 semaines à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage des travaux suivant la période de préparation
LOT3 (plantations)		2 semaines à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage des travaux suivant la période de préparation

Tranche optionnelle	PERIODE DE PREPARATION	DELAI PLAFOND D'EXECUTION DES TRAVAUX
LOT 1 et 3 (hors plantation)	4 semaines à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage de la période de préparation	6 semaines à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage des travaux suivant la période de préparation
LOT3 (plantations)		2 semaines à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage des travaux suivant la période de préparation

Le délai prévisionnel de fin de chantier de la tranche ferme est fixé au lundi 29 septembre 2025.

Le candidat aura la possibilité de proposer des délais d'exécution des travaux optimisés dans le cadre de son offre. Toutefois, ceux-ci devront impérativement respecter les délais maximum imposés par le pouvoir adjudicateur et devront être justifié et réaliste compte-tenu des contraintes explicités dans les pièces du marché notamment le CCTP.



7. Conditions de la consultation :

- La visite de site est facultative.
- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Prestations divisées en lots : Oui.
Le présent marché fait l'objet d'un découpage en 3 lots :
 - Lot 1 : Voirie et réseaux humides
 - Lot 2 : Réseaux secs
 - Lot 3 : Espaces Verts
- Prestations divisées en tranches : Oui.
Le lot 1 et le lot 3 du présent marché sont, quant à eux, décomposés en une tranche ferme et une tranche optionnelle détaillées comme suit :

TRANCHES	INTITULES	DELAI D'AFFERMISSEMENT
Tranche ferme	Desserte de la passerelle 5A3F	
Tranche optionnelle n°1	Liaison entre la rue des Tulipes et le Technoparc à HESINGUE	12 mois à compter de la notification du présent marché

- Prestations supplémentaires éventuelles : Oui.
Les candidats du lot 1 doivent présenter la prestation supplémentaire éventuelle (PSE) décrite ci-dessous :
 - PSE obligatoire n°1 : Cette PSE correspond à la fourniture et à la mise en œuvre d'une volige métallique en délimitation de la bande déroulement de la liaison cyclable.

Le détail technique de cette PSE est donné dans les documents techniques du marché (CCTP, BPU et DQE).

Le pouvoir adjudicateur se réserve seul la possibilité de retenir la PSE susmentionnée. Sa décision interviendra au plus tard à la signature du marché.
- Les variantes sont exigées : Non
- Options au sens du droit européen :
 - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique.
 - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération et participation de la Collectivité Européenne d'Alsace, du Programme d'Agglomération de Bâle et de l'Etat (Fonds Verts / en instruction).
- Délai global de paiement : 30 jours.
- Les prix du marché sont fermes et actualisables (article 5.2).
- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie sera exigée dans les conditions du CCAP (article 8).
- Une avance pourra être accordée dans les conditions prévues dans le CCAP (article 7).



8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - o La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
 - o La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
Ces références doivent être de même nature et d'importance comparable à l'objet du présent marché. Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
 - o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
 - o La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur technique de l'offre	40 %

10. Autres informations :

Le détail de la notation attribuée au titre du critère " Valeur technique de l'offre ", du critère de " Prix des prestations" est indiqué dans le règlement de consultation.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Pour connaître les modalités d'obtention du DCE, de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires, ainsi que les voies de recours, se référer au règlement de la consultation.

11. Date limite de réception des offres :

Jeudi 26 juin 2025 à 12h00

12. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 28 mai 2025

